

# Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

## MIMI MEFO

# J'ai coulé des larmes

- Le film de la mise en liberté de la journaliste d'Equinoxe télévision ;
- Sa lettre touchante à tous ceux qui y ont œuvré ;
- La suite de l'affaire ce jour au Tribunal militaire de Douala.

Page 5



Page Nouveaux visages

8 Ils ont marqué la présidentielle

Page Musique

13 Elvis Kemayo fête ses 40 ans

PMUC.COM

BANKO

70 MILLIONS

VENDREDI 16 NOVEMBRE

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Programme des obsèques de  
**Ismaël YOMBI dit "Massayo"**  
 23 février 1974 – 29 octobre 2018

**Faire part**

**LES GRANDES FAMILLES :**

- BOYAYOMBI à Yaoundé
- OMBANO (BAKOA) par BOKITO
- Mme GUINTANG Fleurette à Douala
- Mr AMANG BEYEBE Aboubakar à Douala

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fils et frère le regretté Ismaël YOMBI dit : MASSA-YO, survenu le 29 Octobre 2018 à Yaoundé des suites de maladie.

**Biographie**

Nom : YOMBI  
 Prénom : Ismaël  
 Né le : le 23 février 1974 à Yaoundé  
 De : Feue BIMPANG Françoise

**Vie scolaire:**

Etudes primaires : Ecole Publique de BAKOA  
 Obtention CEPE  
 Etudes Secondaires : Lycée Bilingue de Yaoundé et au Lycée de SOA  
 Obtention BPEC

**Vie professionnelle:**

Artiste Humoriste, Chanteur et Animateur Radio à la FM 94,  
 Le père de deux titres à succès : Guehema et Goya  
 Ghana

**Vie associative :** Membre de plusieurs associations

**Vie familiale :** Laisse plusieurs enfants



**PROGRAMME**

**Du 29 /10 au 14/11/ 2018**

Rassemblement tous les soirs à son domicile sis à Nholmesseng Face TOTAL et à OMBANO BAKOA par BOKITO

**Jeudi 15 Novembre 2018**

20 h Grande veillée sans corps avec animation artistique jusqu'à l'aube à la COURONNE derrière Carrousel à KOENGUI

**Vendredi 16 Novembre 2018**

11h Mise en bière et levée de corps à l'hôpital Jamot-Yaoundé  
 14 h Départ pour le village BAKOA par BOKITO  
 16 h Arrivée et installation de la dépouille au domicile familial  
 20 heures grande veillée avec mega concert jusqu'à l'aube.

**Samedi 17 Novembre 2018**

09 h Mise en place des populations  
 10 h Début des cérémonies Traditionnelles  
 12h : Témoignages  
 13 heures : Messe suivie de l'inhumation

Rends-moi justice, Eternel ! Je marche dans l'intégrité, je me confie en L'Eternel ? Je ne chancelle pas.

Ps : 26 ; 1



Connectez-vous et retrouvez tous les services sur tous vos appareils

Un compte Mutations est requis pour utiliser ce service.

Se connecter

Créer un compte

Télécharge MUTATIONS sur Google play

La solution mobile Mutations. Déjà disponible.



# Le mendiant de la paix et les fauconneries

 Par Georges Alain Boyomo

Une malheureuse parenthèse dans l'histoire féconde de la conquête des libertés au Cameroun vient d'être refermée ou presque, avec la mise en liberté samedi de Mimi Mefo Takambou (29 ans), incarcérée le 7 novembre 2018 à la prison centrale de Douala pour « propagation de fausses nouvelles et outrage aux corps constitués et aux fonctionnaires ». Le rédacteur en chef de langue anglaise d'Equinoxe Télévision payait ainsi le prix, sans doute disproportionné, d'un post controversé sur l'armée camerounaise.

L'empressement du commissaire du gouvernement du Tribunal militaire de Douala à mettre la journaliste d'Equinoxe sous mandat de détention provisoire a hérissé le poil à la corporation, mais également à des leaders politiques et de la société civile. A bon droit, car bien que celle-ci a publié une information sans preuve irréfutable, de manière hâtive et incontrôlée, elle s'est ruée quelques heures plus tard pour la rectifier, après le communiqué officiel du ministre délégué à la présidence de la République chargé de la Défense. Dans le pire des cas, Mimi Mefo aurait dû donc comparaitre libre.

L'histoire récente en relation avec l'armée nous parle. Alors même que le chef de l'Etat prescrivait une enquête après visionnage d'une vidéo montrant des soldats en plein exercice d'exactions sur des civils, le discours officiel a fait croire de la façon la plus solennelle qu'il s'agissait d'officiers maliens. Patatras, des jours plus tard, l'enquête révèle qu'il s'agit de quelques soldats camerounais égarés, en service sur la ligne de front dans l'Extrême-Nord. Le droit de rectification sera alors mobilisé et aucune poursuite ne sera intentée à l'encontre de qui-conque. La même mansuétude aurait dû indubita-

blement s'appliquer à Mimi Mefo, s'il est établi qu'elle a posté une information erronée. Mais des artificiers de la justice sélective et expéditive en ont décidé autrement.

Dans leur démarche, ceux-ci ont surtout eu contre eux la conjoncture politique. Ont-ils un seul instant songé que l'ordre de mise en détention préventive de Mimi Mefo (journaliste d'expression anglaise) intervenait au lendemain de la cérémonie de prestation de serment du chef de l'Etat, Paul Biya, réélu pour un mandat de 7 ans ? « C'est le chef de l'Etat, qui, personnellement, a décidé de l'arrêt des poursuites, dans un geste de magnanimité », explique le chef de division de la communication au ministère de la Défense, le Colonel Didier Badjeck.

Comme pouvait-il en être autrement ? Plus que jamais mendiant de la paix, ainsi qu'il en a administré la preuve dans son discours d'investiture le 6 novembre dernier, Paul Biya ne pouvait guère s'encombrer d'une boule qui aurait été particulièrement puante pour l'entame de son mandat de « grandes opportunités », qui doit s'ouvrir par des actions d'apaisement et de réconciliation nationale et non par des fauconneries.

Au surplus, la presse camerounaise ayant toujours su faire front lorsque les circonstances l'exigent, (conflit frontalier de Bakassi entre le Cameroun et le Nigeria, guerre contre la secte terroriste Boko Haram, guerre contre les sécessionnistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest...), il nous semble inconvenant que le pouvoir s'aliène cet allié objectif. L'ordre du gouvernant et le contre-pouvoir (la presse) ne sont pas tenus de s'entendre sur tout - l'hypothèse contraire questionnerait en démocratie -, mais ils doivent s'accorder sur l'essentiel : l'avènement d'une République exemplaire et prospère.

## Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

### Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

### Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

### Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

### Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

### Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

### Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

### Responsable Digital

Pascal Dibamou

### Chroniqueurs

Jacques Eric Andjick

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

### Caricaturiste

Robert Pougoué

### RUBRIQUES

#### Politique

Jean De Dieu Bidias

#### Société

Paulette Ndong

#### Economie

Lucien Bodo

#### Education

Nadine Guepi

#### Tech & Web

Marguerite Papan

#### Culture

Marthe Ndiang

#### Sports

Dimitri Mebenga

#### Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

### Rédaction

Wamba Sop, Ludovic Amara, Ibin

Hassan, Josiane Afom, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe

Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine

Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang,

Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda,

Florentin Ndatewou

### DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

**Chef :** Michel Ferdinand

**Adjoint :** Blaise Djouokep

### CORRESPONDANTS

**Grand Nord :** Jacques Kaldaoussa

**Ouest/Nord-Ouest :** Robert Nkake

**Est :** Sebastian Chi Elvido

**Sud :** Guy-Roger Mvondo

### Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

### Service Commercial et Marketing

**Chef :** Michael Brobst

**Responsable Yaoundé :** Augustine Nokam

### Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Suzanne Essono Nanga

### Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

### Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

### Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

### Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

## Caric

### FONING PEUT REPOSER EN PAIX



## Ebolowa

## La Guinée équatoriale fête ses 50 ans d'indépendance



Par Guy-Roger Mvondo

Le consulat de Guinée équatoriale à Ebolowa, a ouvert ses portes au public vendredi, 26 octobre dernier. C'était à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de ce pays voisin. A Nkolandom, dans la banlieue d'Ebolowa, cette commémoration présidée par le consul général, Jesus Obama Nzang, a donné aux autorités des deux pays, l'occasion de confirmer l'excellence des rapports entre Malabo et Yaoundé.

Au plan purement local, les autorités de la région du Sud entretiennent avec leurs homologues Equato-guinéens, une diplomatie de proximité qui, au fil des ans, marque des points positifs. « En me conviant à cette fête, le consul général n'a fait que rendre la monnaie à ma modeste personne. Car, à chaque célébration de [notre] fête nationale, les délégations des deux provinces equato-guinéennes qui partagent leur frontière avec la région du Sud, font partie de nos invités d'honneur », se vante le gouverneur de la région du Sud, Félix Nguélé Nguélé.

Au plan sécuritaire, les deux pays à travers un partenariat signé en 2015, mutualisent leurs efforts en matière de lutte contre le terrorisme au niveau de leur frontière et la sous-région Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique, Ndlr). C'est dans cette optique que l'armée camerounaise a aidé la Guinée équatoriale



Félix Nguélé Nguélé et Jesus Obama Nzang.

à déjouer le coup d'Etat destiné à renverser le régime de Malabo en décembre 2017.

Le processus d'intégration qui connaît un certain nombre de pesanteurs, demeure cependant l'un des points à parfaire notamment, en matière de mise en œuvre du commerce transfrontalier. « Le vœu de nos opérateurs économiques est qu'au lieu de deux jours, nous ayons toute la semaine pour aller en Guinée équatoriale que nous considérons comme [notre] village », exhorte M. Nguélé Nguélé.

## Haut Nyong

## Sensibilisation sur les grossesses précoces



Par Sebastian Chi Elvido

« Le véritable mal de cet arrondissement est plus les grossesses précoces que les mariages forcés ». Propos du maire de la commune d'Atok, Dieudonné Day Zal, lors du forum social du projet : « Promouvoir la scolarisation des filles, lutter contre les mariages d'enfants », le 31 octobre dernier. Cette rencontre initiée par l'Organisation non-gouvernementale (Ong) Droit de l'enfant : un livre pour chaque enfant (Delice), a eu lieu dans l'arrondissement d'Atok, département du Haut-Nyong, région de l'Est ; mais également dans six autres localités de cette circonscription administrative.

Pour le coordonateur de l'Ong Delice, François Nkeumi, la sensibilisation menée par sa structure qui est une institution partenaire du Haut-commissariat du Canada, a été faite grâce à la participation des médiateurs communautaires formés par cette Ong.

Au total, 140 hommes et femmes desdits arrondissements ont été déployés sur le terrain pour éduquer les

populations sur la nécessité de scolariser les jeunes filles et de lutter contre les mariages forcés dont un cas a été enregistré dans l'arrondissement de Mboma. Selon la victime, elle a été contrainte à ce mariage, lorsqu'elle avait 16 ans. Pour éradiquer ce fléau qui gangrène la population, le sous-préfet de l'arrondissement d'Atok, Roger Franck Ndjala Medjo, a promis de mettre l'administration à contribution. « Je ferai en sorte que les médiateurs formés soient intégrés au sein des clubs dans les établissements scolaires avec pour objectif de conscientiser, d'éduquer et de dénoncer, afin de réprimander les auteurs » a-t-il martelé.

Profitant entre autres de la présence de la conseillère politique du Haut-commissariat du Canada au Cameroun, Rosalie Graveline, le maire a aussi présenté les difficultés que rencontre sa communauté. Il s'agit notamment, de la défaillance du plateau technique de l'hôpital d'arrondissement et de la sous-scolarisation.

## Corporation

## L'Ajc-Prosante voit le jour



Par Cyril Marcel Essissima

Le 10 novembre dernier a marqué la naissance de l'Association des journalistes scientifiques et communicateurs pour la promotion de la santé au Cameroun (Ajc-Prosante). L'assemblée générale (Ag) constitutive qui s'est tenue à Yaoundé a réuni une quarantaine de participants, aux fins de présenter le projet de statuts de l'association et d'en élire le bureau.

Comme son nom l'indique, l'Ajc-Prosante a pour but de rassembler les journalistes scientifiques et communicateurs spécialisés dans l'information sanitaire scientifique et technique. L'association veut également permettre aux journalistes, de se former sur les questions de santé. Ce d'autant plus qu'il n'existe pas encore au Cameroun, une formation de journalistes spécialisés en santé. Par ailleurs, la vocation à court terme de l'Ajc-Prosante est de s'implanter au plan national à travers les 10 régions du pays. À long terme, elle entend revêtir une envergure internationale en s'affiliant à la fédération mondiale des journalistes scientifiques qui compte environ 1200 membres.

Au cours de cette Ag, l'adoption des statuts s'est faite après examen minutieux de chaque disposition. À l'issue de ces échanges, souvent houleux, l'on a procédé à l'élection du bureau exécutif composé de sept membres dont cinq femmes.



Élu pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, ce bureau comprend entre autres, un président, Joseph Mbeng Boum du journal Echos santé et une secrétaire générale, Paulette Ndong du quotidien Mutations.

Pour le chef d'équipe, « 2019 sera une année de formation ». Notamment, à travers l'organisation d'un café science

chaque mois, le renforcement des capacités des membres en matière de santé, la mise sur pied d'un « Collège étudiant de l'Ajc-Prosante » destiné aux étudiants en journalisme, afin qu'ils aient des liens avec les journalistes professionnels et pour finir, un plaidoyer pour la spécialisation des journalistes dans les médias, etc.



## Prison centrale de Douala

# Le film de la libération de Mimi Mefo Takambou

La journaliste incarcérée mercredi a été libérée samedi dernier, peu avant 14h. D'après son avocate, Me Alice Nkom, le procès qui s'ouvre ce jour devrait connaître l'arrêt des poursuites.

 Par Blaise Djoukep

**A**u rez-de-chaussée de l'immeuble dans lequel vit Mimi Mefo au quartier Bonamoussadi, des cris et des chants de joie se font entendre au premier étage. Devant le portail, quelques journalistes devisent, les visages rayonnants de joie. « Elle est libre ! », scande-t-on à l'arrivée de chaque confrère. Difficile de se frayer un chemin dans l'escalier qui conduit au domicile de Mimi Mefo. Journalistes, amis, collègues et membres de la famille sont présents. En grand nombre. Lorsqu'on parvient enfin à accéder à son appartement, il est noir de monde. Chacun veut prendre l'héroïne du jour dans ses bras. Au milieu de toute cette foule bigarrée, Mimi Mefo n'a qu'un mot : « merci » ! Vêtue d'un ensemble tailleur noir et d'un bustier de couleur rouge assorti à ce dernier, Mimi Mefo trône au milieu du salon. Sur son visage, l'émotion, la joie et la fatigue s'entremêlent. Ses proches, dont sa mère et ses sœurs, ne cachent pas leur allégresse et n'ont de cesse de remercier les journalistes et Dieu. « Car, sans sa volonté, ma sœur serait encore en prison », argue Annie Chancelle Matene, sœur cadette de Mimi Mefo. Il est 15h. Tous sont venus voir celle qui a passé trois nuits à la prison centrale de Douala. Chacun veut attester de ce que Mimi Mefo a été libérée le samedi 10 novembre dernier, elle, qui avait été mise sous mandat de détention provisoire trois jours plus tôt.

Une libération qui a surpris tout le monde et qui s'est faite en catimini. « Je me suis rendu à la prison le matin et j'en suis reparti vers 11h30mn. Aux environs de 13h 45mn, j'apprends que Mimi Mefo est libre. Et j'ai tenu à la voir avant de le confirmer », explique Nana Paul Sabin, son collègue du Groupe Equinoxe. Il poursuit : « Au moment de sa libération, elle a été conduite dans la cour du régisseur où elle a été mise dans un véhicule et ramenée chez elle ». Aux autres visiteurs, on leur indiquait tout simplement qu'« elle est fatiguée et qu'elle a décidé de se reposer », s'accordent à dire plusieurs journalistes rencontrés à son domicile.

### Négociations

Les discussions portent sur les faits qui lui sont reprochés, mais, surtout sur les efforts fournis par le collège d'avocats, le Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc) et la forte mobilisation des journalistes. Cependant, le mot d'ordre reste « la prudence », car « le combat continue



et il faudra se rendre au tribunal lundi (ce jour, ndlr) pour sa comparution », avertit l'un des membres du Bureau exécutif national (Ben) du Snjc. « Nous sommes heureux parce que le combat que nous avons engagé depuis sa convocation mercredi dernier a porté des fruits. Le collège d'avocats a été notre guide. Malgré toutes les pressions que nous avons exercées, elle a quand même été déférée à la prison centrale de Douala mercredi. Et à partir de ce moment là, le Syndicat est passé à une autre étape dans la sensibilisation et la mise en œuvre d'une stratégie pour sa libération », explique Marion Obam, vice-présidente du Snjc chargée du genre.

« Le Snjc n'était pas dans une activité de défiance vis-à-vis des autorités. Nous avons été choqués de ce que Mimi Mefo ait été menottée et jetée en prison comme un vulgaire bandit. Le Syndicat ne sait jamais opposé à la justice. L'incident sur son incarcération est clos. Nous attendons la suite avec

beaucoup plus de sérénité », précise le président national du Snjc, Denis Nkwebo. Toutefois, la libération de la journaliste d'Equinoxe télévision est le fruit d'un travail fait « de façon souterraine avec des personnes qui avaient des clefs pour ouvrir et lever sa mise en détention provisoire. Tous ces éléments et efforts ont payé. Et nous sommes très satisfaits », précise Marion Obam.

### Arrêt des poursuites

Une satisfaction justifiée pour Me Alice Nkom, avocat au barreau du Cameroun et tête de file du collège d'avocats assurant la défense de la journaliste d'Equinoxe. « Mimi Mefo vient de faire l'objet d'un arrêt des poursuites. C'est différent de la liberté provisoire dans ce sens que c'est prévu dans le code de procédure militaire et dans le code de procédure pénale », précise d'entrée l'avocate. Elle continue : « En principe, elle ne devrait plus être jugée. Mais, cet arrêt des poursuites doit être confirmé demain (ce lundi, ndlr) au tribunal, à la demande du commissaire du gouvernement qui va occuper le ban du ministère public. Cette disposition est prévue par la loi. Elle vient directement de la haute hiérarchie, même politique du parquet ».

Me Alice Nkom précise cependant que la demande n'a pas été formulée par eux. « Nous avons formulé la nôtre qui était qu'on ne la prive pas de liberté. Après le rejet de notre demande, et la mise en détention provisoire de Mimi Mefo, nous n'aurions pas pu faire sortir Mimi avant son audience et avant son jugement. Le fait qu'elle soit sortie avant le jugement, et après qu'on nous a refusé la possibilité de ne pas l'écrouer, c'est une décision qui est à la fois, juridique, judiciaire et politique, donc, elle vient d'en haut. Cela va donc se terminer par un dernier acte du commissaire du gouvernement, de ce qu'il ne poursuit plus et qu'il demande l'arrêt des poursuites. Et le tribunal va tenir acte », tranche l'avocate.

D'après son bulletin de levée d'écrou, la rédactrice en chef adjoint de Equinoxe Tv en charge du desk anglais poursuivie pour « propagation de fausses nouvelles et outrage aux corps constitués et aux fonctionnaires » est « libérée en exécution de l'ordre de mise en liberté du commissaire du gouvernement du tribunal militaire de Douala ». Pour beaucoup, son procès qui s'ouvre ce lundi, 12 novembre à 10h, devrait être le premier et le dernier.

## Mimi Mefo

# Un immense merci !

**J**e tiens à commencer cette note, en remerciant Dieu tout-puissant de m'avoir libérée de la prison centrale de Douala à New-Bell le samedi 10 novembre 2018. L'amour de Dieu pour ses enfants est toujours frais et croissant. À vous mes amis, vous avez démontré qu'un ami dans le besoin est un ami. Je resterai à jamais redevable des nombreux appels passés par l'intermédiaire de mes avocats et de ma mère, de vos visites, de vos dons et de vos prières. À vous, mes amis virtuels (plateformes de médias sociaux), oui, nous ne nous sommes jamais rencontrés, mais vous avez traité mon cas avec une attention exceptionnelle. Vous avez changé les photos de vos profils, écrit des messages, contribué à ma défense, entre autres. Je me demande aujourd'hui ce que j'ai vraiment fait pour mériter ces attentions particulières de votre part. Dieu vous bénisse.

À vous mes collègues, je n'ai jamais vu une telle solidarité manifestée par les hommes et les femmes des médias au Cameroun. Les larmes ont coulé sur mes joues lorsque j'ai

lu les articles que vous avez publiés dans vos journaux, des campagnes en ligne sur des sites Web, des reportages à la radio et à la télévision.

Un merci spécial au Snjc, qui a porté l'affaire à un autre niveau en me fournissant également une équipe de défense. Je ne peux pas oublier les efforts infatigables déployés par la section et le bureau national de Camasej Douala pour faire pression pour ma libération.

À vous, Télévision Equinoxe et mes collègues immédiats, j'ai regardé une retransmission de la nouvelle qui m'a fait pleurer. Vous avez non seulement défendu mes intérêts, mais également la justice et la liberté de la presse. Vous avez tous passé des nuits blanches. A mes chefs, M. Séverin Tchounkeu, Théophile Biamou et de tous les membres du groupe La Nouvelle Expression, que Dieu vous bénisse pour être resté avec moi jusqu'à cet instant. A vous ma famille, vous m'avez donné espoir, écouté et je veux dire aujourd'hui que je suis heureux d'être issue de notre merveilleuse famille. Une famille en or.

À vous, mon équipe de défense, vous avez fait preuve de résilience et de professionnalisme, même sans prendre un sou, vous m'avez défendu, vous m'avez soutenu et fourni toute l'assistance juridique nécessaire jusqu'à ma libération, l'affaire est peut-être toujours en cours, mais vous vous êtes bien battu.

Je suis heureuse de ma libération, mais j'ai le sentiment que tous les journalistes emprisonnés aujourd'hui doivent être libérés. Leur place est sur le terrain, en train de collecter et diffuser des informations et non en prison. J'ai été un ardent défenseur de la liberté de la presse et cela n'a pas changé. Merci à vous tous, amis, collègues, avocats, famille, un immense merci aux Camerounais de chez nous et de la diaspora, à la presse nationale et internationale, aux ONG, organisations, associations, hommes politiques et bienfaiteurs.

Le Dieu que nous servons est plus puissant. Qu'il nous bénisse tous. Grand merci à tous et toutes ...

## Enseignements

## La deuxième séquence lancée

Le séquençage des programmes scolaires comporte plusieurs étapes et compétences à mobiliser jusqu'aux évaluations et la remise des bulletins.



Par Nadine Guepi

Les élèves du Lycée bilingue de Yaoundé affrontent les épreuves comptant pour la deuxième séquence dès ce 12 octobre 2018. Pour ces tests harmonisés, toutes les classes vont pendant près d'une semaine, restituer les acquis glanés durant près de cinq semaines de cours. Un exercice auquel se prête la majorité des établissements primaires et secondaires durant la semaine en cours. En effet, d'après le calendrier scolaire 2018-2019, la deuxième séquence débutée le 15 octobre dernier s'achève le 23 novembre prochain. « Nous avons jusqu'au 03 novembre dernier pour déposer les sujets de la deuxième séquence. C'est le censeur qui fixe les délais. Et chaque animateur pédagogique après avoir collecté ces sujets les dépose auprès du censeur. C'est l'animateur pédagogique qui répartit les tâches par niveau à chaque enseignant qui doit proposer des sujets », explique Thierry Lemokem, enseignant d'informatique.

Pour en arriver à la composition sur table, toute une machine est mise en place. Un censeur, généralement désigné par le proviseur fixe des délais en vue du dépôt des sujets qui seront soumis aux apprenants. A ce niveau, l'animateur pédagogique (Ap) entre en scène. Il distribue les tâches aux enseignants par niveau. L'Ap, en concertation avec les auteurs des épreuves peut faire des amendements. Une fois les épreuves souches prêtes, l'Ap les achemine chez le censeur cité plus haut. Ce dernier se charge alors de dupliquer les feuilles de composition. Toutefois, lorsque les évaluations sont uniformisées, comme c'est généralement le cas pour les séquences paires (2è, 4è et 6è), plusieurs autres censeurs peuvent être mobilisés pour le même travail. La publication du calendrier des surveillances à appli-



Salle des professeurs. Les séquences se structurent.

quer en salle d'exams, constitue une autre particularité de l'harmonisation.

Le découpage administratif de l'année scolaire est ainsi le repère du corps professoral « la séquence c'est six semaines. Ici (lycée Ndlr), les notes de la première séquence sont déjà enregistrées au centre multimédia. Les bulletins sont en train d'être édités vu que c'était la première séquence », rappelle Simplicie Ngasseu, surveillant général au Lycée bilingue de Yaoundé. Avant d'en arriver à l'enregistrement des notes pour ce qui est des séquences paires qui clôturent le trimestre, il faut passer par des conseils de

classe. Réunion qui permet aux censeurs par niveau, surveillants généraux par niveau, professeurs principaux (secondaire) ou maîtres chargés de classe (primaire)... de tabler sur les taux de couverture des heures d'enseignement, de couverture de programme, d'assiduité, de moyenne par discipline, moyenne générale... « La semaine passée (du 22 octobre Ndlr), il fallait remplir les carnets de notes pour la première séquence, les coller. Après la deuxième séquence, les conseils de classe seront tenus », ajoute le surveillant général au Lycée bilingue de Yaoundé.

## Lafortune Mouen Epoï Dipanda

## Il s'agit de pauses pendant lesquelles les enseignants s'arrêtent pour évaluer

L'inspecteur régional d'espagnol pour le Centre explique les objectifs et la substance du séquençage de l'année scolaire.



Par Nadine Guepi

## En quoi consiste le séquençage de l'année scolaire?

Le découpage annuel entre dans ce qu'on appelle le découpage administratif. Il s'agit de pauses pendant lesquelles les enseignants s'arrêtent pour évaluer ce qui a déjà été fait, préparer l'évaluation-une nouveauté induite par la nouvelle approche (Approche par les compétences Ndlr)-, évaluer et ensuite noter. On a deux séquences par trimestre, étant entendu qu'une séquence s'étale sur six semaines. Et une séquence correspond à une note et à un bulletin à remettre à l'élève. Maintenant, il n'est pas interdit à un enseignant d'évaluer plus de deux fois au courant d'une séquence mais les effectifs pléthoriques ne le permettent pas toujours.

## Quelle est le rôle de cette structuration?

La séquence administrative vient de l'administration centrale c'est-à-dire du ministère (ministère des Enseignements secondaires et de l'Education de base Ndlr). Elle veut que tous les établissements publics et privés évoluent selon une certaine logique et avec des délais précis. Elle vise donc à échelonner et à harmoniser les périodes des



enseignements. Et nous, à l'inspection, on contrôle que tout ceci est respecté. Toutefois, il ne faut pas confondre la séquence administrative construite par la tutelle qui

comporte six temps et la séquence didactique. La séquence didactique implique un projet que l'enseignant doit mener à bien avec ses élèves. Chaque étape d'enseignement correspond à un ou plusieurs objectifs d'apprentissage de connaissances. Avant on s'arrêtait à ce stade, maintenant, il est question pour l'enfant à travers ces objectifs, de mobiliser des compétences à appliquer dans des situations de vie. L'enseignant doit visualiser les savoirs qu'il a à enseigner. Et se demander: ce que j'ai enseigné sert à quoi? Et pour le savoir, il doit mettre l'enfant dans une situation de vie.

## Les étapes des séquences administratives correspondent-elles absolument à des phases de séquences didactiques?

Pas toujours. La séquence administrative peut ne pas cadrer avec la séquence didactique. Tout dépend du contexte, du niveau des élèves qu'on a en face de soi. L'enseignant construit des activités à mener avec les élèves pour mieux dispenser le cours. Il s'agit ici d'une lecture calme des programmes.



## Garoua

## Hans-Peter Schadek dans les usines de la Sodecoton

Le chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun a échangé avec divers acteurs de cette entreprise sur ses principaux défis.

 Par Jacques Kaldaoussa

Le 8 novembre dernier, le chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun a fait le tour complet des installations de la société de développement de coton (Sodecoton). Hans-Peter Schadek a été tour à tour à la direction générale de la Sodecoton, à l'usine d'égrenage, à l'huilerie, au parc d'engins et de génie civil sur le site de Djamboutou et dans un champ de coton à Pitoa. Ces étapes ont permis au diplomate de l'Union européenne d'échanger avec les différents acteurs sur les questions d'intérêt commun qui engagent l'économie de la région en général et les défis qui interpellent principalement la filière coton en particulier.

Il s'est imprégné de l'environnement dans lequel ce fleuron de l'économie de la région travaille, des difficultés qu'elle rencontre et des défis auxquels elle fait face. On peut citer, entre autres, les techniques rudimentaires de culture, la difficulté d'écoulement du coton et le manque de terres cultivables. En discutant avec les producteurs de coton réunis au sein de la confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (Cnpcc), Hans-Peter Schadek a pris la



pleine mesure des besoins exprimés par les producteurs en vue de redorer le blason de la filière. « C'est une visite d'information pour comprendre le rôle de la filière coton ici dans la région du Nord. C'est une filière très importante pour l'économie de la région. Ce sont quelques deux millions de personnes qui vivent de la filière coton. C'est donc un pourvoyeur d'emplois extrêmement important », a indiqué le diplomate de l'Union européenne.

Hans-Peter Schadek a également précisé : « Après la visite des installations et des échanges, je constate qu'il y a une potentialité d'augmenter la production et la productivité. Pour être plus concret, il y a des collègues qui sont avec moi et profitent pour identifier une action ou un projet à mener dans ce sens. A ce stade, c'est assez trop tôt de faire des déclarations précises sur ce qui sera fait au niveau de l'Union européenne. Mais c'est un travail que nous menons actuellement avec beaucoup d'intérêt ». En clair, l'Union européenne identifie un projet majeur pouvant permettre à la Sodecoton de pouvoir booster sa production et ainsi satisfaire la forte demande en coton fibre, en huile de table, en tourteaux et autres produits dérivés.

## Relance de l'économie

## L'apport de l'intelligence économique

Bien exploité, ce levier, d'après Guy Gwet, pourra permettre aux affaires de mieux se porter au Cameroun.

 Par Blaise Djoukep

« Le Cameroun est un pays phare en Afrique Centrale. Souvenons nous que nous faisons un peu moins du tiers du Produit intérieur brut (Pib) de la zone Cemac et que nous représentons 50% de sa population. Nous sommes donc une locomotive, mais, une locomotive qui est un tout petit peu en berne ». Le tableau que dresse Guy Gwet, expert en Intelligence économique (Ie) est noir et ne favorise pas le développement économique du Cameroun. D'après lui, tous les leviers devant permettre ce développement n'ont pas encore été activés ; à l'instar de l'intelligence économique.

« L'intelligence économique permet de collecter, traiter, transformer en informations, des renseignements qui nous guident vers la décision, permettent aux décideurs de se positionner en connaissance de causes sur des marchés beaucoup plus agressifs et ultra concurrentiels. Sans intelligence économique, on évolue comme un aveugle dans la nuit noire », explique le fondateur de Knowdys consulting Group. Au cours de la conférence sur les enjeux stratégiques de l'Intelligence économique en Afrique organisé le 08 novembre dernier au Gicam, un accent a été mis sur le Cameroun. C'est certainement pour cette raison que, « le Gicam a fait de l'intelligence économique l'un de ses trois axes forts de sa stratégie », note le président du Groupement inter-patro-

nal du Cameroun (Gicam), Célestin Tawamba. Le but pour lui étant de permettre aux entreprises de gagner des parts de marché et devenir des leaders sur le plan national et international

Cependant, pour une utilisation optimale de l'intelligence économique, plusieurs leviers doivent être activés. « Il est indispensable que les pouvoirs publics soient sensibilisés sur le rôle d'État-stratège qu'il doit jouer au profit de l'intelligence économique qui doit s'insérer dans le monde de l'entreprise afin que nos sociétés soient beaucoup plus compétitives », clarifie-t-il. L'Ie, explique Guy Gwet, est essentiellement les renseignements. Donc, il faut identifier les besoins, comme ceux, notamment dont l'activité se porte mal, ou ceux qui font face à une forte concurrence, collecter et sécuriser la transmission. « Ce sont des éléments de collecte, de traitement, d'analyse, de diffusion et de renseignement pris chez le concurrent et utiles à la prise de décision économique en situation concurrentielle », explique l'expert.

Toutefois, il est difficile pour ce levier d'évoluer dans un environnement de corruption. Néanmoins, l'expert préconise que cette intelligence soit enseignée dans les écoles, universités, lycées collèges. Car, conclut-il, « il est important que dans les manuels scolaires, que nos étudiants apprennent à surveiller leur environnement ».

## Tourisme

Au cours des 10 prochaines années, le secteur du tourisme et du voyage demeurera marginal dans l'enveloppe globale des investissements au Cameroun. Selon les projections du World Travel & Tourism Council (WTTC), un forum mondial regroupant les opérateurs de l'industrie du voyage et du tourisme, les investissements dans ce secteur vont croître à un rythme annuel de 3%, pour finalement culminer à 142 milliards Fcfa en 2028, soit 2,2% de l'investissement national. Mais, apprend-on, à fin 2018, avec 2,6% de l'enveloppe nationale de l'investissement, le domaine du tourisme et du voyage connaîtra une croissance annuelle de 3,9%, en comparaison avec les 101 milliards Fcfa investis dans ce secteur tout au long de l'année 2017, selon les pointages du WTTC. Cette croissance s'explique particulièrement par les grands projets hôteliers actuellement en cours dans le pays, en rapport avec l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations que le Cameroun accueillera entre juin et juillet 2019.

## Etablissements de crédits

Dans une lettre circulaire qu'il vient de publier, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, lance un ultimatum aux établissements de crédits qui prélèvent des frais sur chèques impayés. Par ailleurs, indique-t-il, certains prélèvent des frais pour des motifs autres que l'absence de provision, pratiques qui sont de nature à dissuader les usagers ou d'accepter le paiement par chèque. Ce qui les oblige à recourir au paiement en monnaie fiduciaire. Par conséquent, le Minfi instruit aux hors-la-loi de se conformer à la loi en s'abstenant de faire supporter tout frais au bénéficiaire du chèque impayé et de prélever des frais lors des rejets pour autre motif que l'absence de provision. « Tous les frais escomptés aux clients dans ces deux cas depuis le 1er janvier 2018 doivent leur être restitués », ordonne le ministre des Finances.

vestigations dans l'affaire du chef Babadjou, Jean Teingni Detio. C'est un cas pour lequel j'ai plaidé. C'est juste que les intérêts du peuple ont été noyés dans la présidentielle. Donc, j'ai l'habitude. Je suis d'abord avocat dans l'âme », confie-t-il.

Quand il n'arbore pas sa toge noire lors des plaidoiries devant les tribunaux, l'avocat se consacre à d'autres activités parmi lesquelles la politique. « Je suis conseiller agréé aux affaires à l'Organisation africaine pour la propriété intellectuelle. Je suis conseiller municipal à Douala Ve. Au-delà de mon ac-

tionnement. Mon incinsoir maternelle pour la déense du plus grand nombre m'emmène inexorablement à poursuivre avec la politique. Je suis conseiller municipal au bas de l'échelle, avec l'espoir de lorgner vers des responsabilités plus importantes », conclut-il.

## Présidentielle 2018

# Les sept mercenaires

Peu ou pas du tout connus du grand public, ils ont contribué, aux côtés des candidats de l'opposition au scrutin du 07 octobre dernier, à réconcilier les Camerounais avec la politique. Dans cette édition, Mutations vous présente les révélations de ce rendez-vous électoral très suivi.



Dossier coordonné par Jean De Dieu Bidias

## Claude Wilfried Ekanga Ekanga

# L'égérie de Maurice Kamto

Bien que se réclamant de la société civile, le politologue fait le tour des plateaux de télévisions pour expliquer le projet de société du candidat du Mrc.



Par Jean De Dieu Bidias



Un sondage réalisé début septembre dernier auprès de 344 téléspectateurs par Cédric Djeundji, consultant en pilotage et optimisation des organisations sur la perception et l'appréciation des chaînes de télé du Cameroun, donne Claude Wilfried Ekanga Ekanga, personnalité médiatique préférée des Camerounais. Il devance son aîné politologue Mathias Eric Owona Nguini et l'économiste Dieudonné Essomba. Intellectuel éclectique, il fait désormais partie de cette minorité de privilégiés - présumés ou réels - du régime qui, après de solides études universitaires en Occident, ont réussi à dévier la trajectoire tracée par leurs géniteurs dans une société où la reproduction de l'élite est fortement ancrée pour défendre la veuve et l'orphelin au

sein de la société civile.

Fils du député du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) du Haut-Nyong, Joachim Ekanga Abata, ce politologue et spécialiste des relations internationales, écrivain essayiste à ses heures perdues, s'impose graduellement à l'opinion publique camerounaise à partir de 2016. Ceci, grâce notamment, à ses multiples prises de positions contre l'impérialisme économique occidental en Afrique. Il rudoie le Fcfa, critique par ailleurs le modèle ou plutôt le non modèle économique des Etats africains, et brocarde la classe intellectuelle dans une Afrique francophone qu'il considère comme un endroit insolite où l'intelligence se mesure au nombre de diplômes obtenus. « La plupart

du temps, ils se baladent en costume-cravate et on les appelle « intellectuels ». Ce sont des gens qui aiment quand ils parlent et que personne ne comprend ce qu'ils disent », fulmine Claude Wilfried Ekanga Ekanga.

A 27 ans, il est aujourd'hui l'un des soutiens inconditionnels de Maurice Kamto. Même la défaite de ce dernier au scrutin présidentiel du 07 octobre dernier n'a pas douché son engagement. Véritable coqueluche du candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), l'originaire de la région de l'Est continue de faire le tour des plateaux de télévisions pour expliquer le projet de société du « tireur de penalty ». Toutefois, précise-t-il, « je ne suis pas membre actif du Mrc, mais j'ai décidé de leur consacrer mon énergie. Etant opposé à la politique du parti au pouvoir, j'aimerais voir une autre formation politique à la magistrature suprême, mais dont la vision soit conforme à ma manière de voir les choses ; notamment, le projet économique, l'idée social et l'implication des jeunes ».

Capable de parler en même temps d'économie, d'histoire, de littérature, entre autres domaines, il est l'égérie des Camerounais de la diaspora qui l'inventent à travers l'Europe, à des conférences sur l'impérialisme européen en Afrique, à travers ses bases militaires implantées sur le continent et les Accords de partenariat économique (Ape) qu'elle continue de signer avec certains de ses Etats. « Je suis venu au Cameroun spécialement pour la campagne et l'élection, parce qu'il faut amener les gens à comprendre qu'on peut changer les choses : un autre Président, un autre gouvernement, une autre idée de la politique. Je voudrais amener les jeunes à s'impliquer, à transcender leur peur, à ne plus reculer tant qu'ils savent que ce qu'ils font. C'est pour la bonne cause », explique-t-il.

## Me Mustapha Nguouana

# La plaidoirie dans la peau

L'avocat au Barreau du Cameroun n'est pas passé inaperçu lors du contentieux post électoral de la récente présidentielle.



Par Jean-Christophe Ongagna



Mi-octobre dernier. Le contentieux post électoral de l'élection du président de la République bat son plein. Sur la table du Conseil constitutionnel conduit par Clément Atangana, 18 recours à examiner. Celui du candidat du Social Democratic Front (SDF), qui demande l'annulation totale du scrutin du 07 octobre dernier, fait partie du lot. Pour le défendre face aux « 11 sages », un collègue d'avocats déterminés dont Me Mustapha Nguouana, qui dit être un habitué de l'exercice. « Il faut dire que je ne participe pas au contentieux post électoral seulement aujourd'hui. En 2011, j'ai connu celui de la présidentielle. En

2013, ceux des sénatoriales, des législatives et des municipales en tant que conseil. En 2018, il y avait un seul recours qui était recevable pendant les sénatoriales. C'était le mien. Mon dossier avait été renvoyé pour des investigations dans l'affaire du chef Babadjou, Jean Teingni Detio. C'est un cas pour lequel j'ai plaidé. C'est juste que les intérêts du peuple ont été noyés dans la présidentielle. Donc, j'ai l'habitude. Je suis d'abord avocat dans l'âme », confie-t-il.

Ce penchant pour la défense ne date pas d'hier. En effet, celui qui a fait le tour du Cameroun dans le cadre des études scolaires et universitaires, dit avoir été piqué par le

virus du droit. Va alors s'en suivre un apprentissage de longue haleine. « Je n'ai pas hésité lorsque j'ai eu mon baccalauréat. J'ai fait des études de droit avec pour objectif de devenir avocat. Après ces études, je suis entré dans un cabinet d'avocat où j'ai commencé comme collaborateur. J'ai dû attendre sept ans pour que l'examen soit organisé au Barreau. J'ai présenté celui de la session de 2007, et c'est cette année-là que je réussis mon examen d'entrée », raconte Me Mustapha Nguouana. Sa personnalité et son sens de la défense, il les forgera avec des faits d'armes parmi lesquels, des grèves estudiantines et des combats panafricanistes.

Quand il n'arbore pas sa toge noire lors des plaidoiries devant les tribunaux, l'avocat se consacre à d'autres activités parmi lesquelles la politique. « Je suis conseiller agréé aux affaires à l'Organisation africaine pour la propriété intellectuelle. Je suis conseiller municipal à Douala Ve. Au-delà de mon accomplissement professionnel, il me semble également important de se rendre utile pour son peuple, en s'incluant dans le jeu politique, en apportant sa pierre à l'édifice, dans l'espoir que les choses puissent s'améliorer pour nous tous », explique celui qui est également conseiller juridique national du SDF et membre du Comité exécutif national du « parti de la balance ».

Produit d'un « brassage national » de par son vécu dans la majorité des localités du triangle national, Me Mustapha Nguouana est par ailleurs marié et père de « plusieurs enfants ». Ses obligations familiales ne l'empêchent nullement de penser à son avenir... politique en l'occurrence. « Il faut s'accomplir professionnellement. Mon inclination naturelle pour la défense du plus grand nombre m'emmène inexorablement à poursuivre avec la politique. Je suis conseiller municipal au bas de l'échelle, avec l'espoir de lorgner vers des responsabilités plus importantes », conclut-il.

## Me Michèle Ndoki

# L'avocate qui plaide contre le Hold-up électoral

Militante du Mrc, elle s'est révélée au public pendant le processus électoral de par ses actions étincelantes.



Par Blaise Djoukepe



Le 06 novembre dernier, Me Michèle Sonia Martine Ndoki, avocate au barreau du Cameroun aurait eu une occasion supplémentaire d'expliquer devant le Tribunal de première instance de Douala-Bonango, les raisons qui l'ont poussé à initier et à conduire une série de manifestations intitulées « Non au Hold-up électoral » le 27 octobre dernier dans la capitale économique. Ceci, suite à la plainte formulée contre elle par le procureur de la République. Il faudra encore attendre jusqu'au 04 décembre prochain, date à laquelle a été renvoyé l'ouverture du procès.

En effet, l'avocate a du mal à digérer le verdict rendu le 22 octobre dernier par le Conseil constitutionnel ; lequel a déclaré le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), Paul Biya, vainqueur de

la présidentielle du 07 octobre dernier avec « 71,28% » pour « 2.521.934 » suffrages exprimés en sa faveur. « Je me sens peinée et affligée. Ce sont des mots que j'utilise le plus pour décrire mon état d'esprit depuis la proclamation de ces résultats. Affligée parce que cela veut dire que le peuple camerounais n'a pas pu être plus entendu par le Conseil constitutionnel, qu'il ne l'avait été par les commissions nationales et départementales de recensement de votes, qu'il ne

l'avait été par la police, qu'il ne l'avait été par les juges. C'est un sentiment d'affliction », laisse entendre l'avocate.

Cette militante du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), s'est véritablement révélée aux yeux du monde et du grand public, au cours de sa plaidoirie devant le Conseil constitutionnel, alors qu'elle défendait les recours

du dudit parti. Par ses plaidoiries et ses arguments, la seule femme du collège d'avocats du candidat Maurice Kamto a visiblement embarrassé le président du Conseil constitutionnel, Clément Atangana ; suscitant la sympathie, l'affection et l'attention de nombreux Camerounais. Les photos et vidéos de son interpellation « brutale » lors de la manifestation contre le « Hold-up » électoral le 27 octobre dernier, ont contribué à faire monter la popularité de celle qui était jusqu'alors inconnue du monde politique et du Barreau avant le 07 octobre 2018.

Née en France le 31 mars 1973, c'est dans ce pays qu'elle fait ses études en droit d'où elle sort nantie d'un diplôme d'études supérieures en droit privé, mention droit des affaires. Au Cameroun, où elle débarque plus tard, elle se forge une carrière de juriste conseil, d'abord dans un cabinet d'avocats puis, dans un cabinet de conseil juridique et fiscal. Ensuite, elle est juriste d'entreprise à travers le poste de directeur juridique qu'elle occupera à Orange Cameroun puis, à Guinness Cameroun. « Je suis redevenue consultant externe en travaillant sur un projet de lutte contre la corruption puis, comme secrétaire général du Centre d'arbitrage du Gicam (Groupement inter-patronal du Cameroun, Ndlr), avant de revenir à la profession d'avocat, en passant avec succès, l'examen d'accès au stage en 2014, prêtant serment en 2015 et reçu à l'examen final et admise à prêter serment le 04 juillet de cette année », explique l'avocate qui va embrasser une carrière politique en militant au sein du Mrc.

Elle devient alors, première vice-présidente nationale des femmes du Mrc et responsable des activités du parti à Douala Ier. Pour le reste, pendant la campagne pour la présidentielle du 07 octobre dernier, elle a intégré l'équipe de communication et de l'équipe de campagne du parti de Maurice Kamto.



**Emile Désiré Bindzi Ongono**

## L'atout communication de Cabral

Considéré comme étant l'une des chevilles ouvrières du candidat du parti Univers, il a participé à différentes activités visant la promotion de son champion.

**Par Florentin Ndatewouo**

Le visage d'Emile Bindzi Ongono est désormais connu de nombreux passionnés des débats télévisés. A travers son passage dans diverses émissions présentées sur différentes chaînes de télévisions locales, le responsable du pool communication au sein du Mouvement « 11 millions d'inscrits » a contribué à la promotion du projet de société du candidat investi par l'Union nationale pour l'Intégration vers la solidarité (parti Univers), Cabral Libii, dans le cadre de l'élection présidentielle du 07 octobre dernier. Trois semaines peu avant le lancement officiel de la campagne électorale le 22 septembre de l'année en cours, Emile Désiré Bindzi Ongono à l'état civil, a représenté son candidat à une séance de travail qui s'est tenue le 04 septembre dernier au ministère de la Communication (Mincom). Cette rencontre avec d'autres représentants des candidats retenus pour le scrutin cité supra, qui s'est tenue en présence du directeur général (Dg) de la Cameroon Radio Television (Crtv), Charles Ndong, sous l'égide de Issa Tchiroma Bakary ; a mobilisé l'attention des participants sur la répartition du temps d'antenne des candidats en lice. Ceci, dans le cadre de la production par le média de service public de l'audiovisuel, des émissions de propagandes électorales. Au terme des échanges, le docteur en droit privé a exprimé des réserves sur le pouvoir de suspension dont jouit le Dg de la Crtv « en cas de doutes sur les propos tenus par un candidat », selon la loi du 13 février 1992 fixant les modalités d'accès des partis politiques aux médias audiovisuels de service public. « Le volet répressif de ce texte nous a paru quand-même inquiétant, ce d'autant plus que la qualification desdites infractions ne nous a pas été donnée clairement et les personnes en charge de réprimer les éventuelles infractions ne sont pas clairement désignées, encore moins celles en charge de les interpréter », a décrié l'enseignant de droit.



L'auteur de la publication « Le contrat de franchise écartelé entre le droit et le marketing stratégique inédit » s'est également insurgé contre la prise d'assaut du siège du quartier général du parti Univers, au lieu-dit Nkoldongo-Carrefour Iptec, ainsi que l'interdiction le 25 octobre dernier, de la tenue d'un point de presse de Cabral Libii, après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle le 22 octobre par le Conseil constitutionnel. « C'est la preuve que le score de 71% allégué par le vainqueur à l'élection présidentielle ne reflète pas la réalité des chiffres. Ce score a été fabriqué de toutes pièces pour le prince et vous avez donc la réalité », a-t-il dénoncé. Et d'ajouter : « C'est clair que la légitimité de ce monsieur est à remettre en cause parce que, lorsque vous avez la légitimité, c'est le peuple qui vous protège, c'est le peuple qui est avec vous. Ce n'est pas le peuple qui est muselé, embastillé et menacé par les forces de l'ordre ». Pour cet homme de 38 ans, marié et père de nombreux enfants, l'élection présidentielle du 07 octobre dernier a assurément été l'occasion de se révéler au grand public.

**Olivier Bibou Nissack**

## Le couteau suisse de Maurice Kamto

Porte-parole du président national du Mrc, il est sur tous les fronts pour défendre ce dernier.

**Par Cyril Marcel Essissima**

Acteur de la société civile, Olivier Bibou Nissack était avant l'élection présidentielle d'octobre dernier très peu connu de la majorité des Camerounais. Mais depuis sa désignation le 29 août dernier comme porte-parole du candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), Maurice Kamto, sa cote de popularité est graduelle. Avant, pendant et après le processus électoral, il a été aux fourneaux pour défendre bec et ongle le « tireur de penalty ». Ce qui en fait l'une des révélations de la scène politique camerounaise. Ses sorties médiatiques au nom du leader du Mrc lui ont taillé une image de téméraire. Il n'y a qu'à voir les restrictions dont ce parti fait l'objet depuis un certain temps. Malgré cela, l'activiste de 39 ans fait montre d'intrépidité, allant jusqu'à réunir la presse à des heures insoupçonnées. La conférence de presse nocturne du 27 octobre dernier lorsqu'il défendait le « Plan national de résistance » du Mrc en est une illustration. Une opération de contestation des résultats du vote baptisée « Non au Hold-up électoral » et reposant selon l'activiste, sur le triptyque : « pacifisme, constitutionnalité et légalité ». Cependant, une curiosité subsiste. Comment, sans être militant du Mrc, Olivier Bibou Nissack s'est-il retrouvé en train de porter le sac de Kamto ? C'est que l'homme au regard froid n'est pas un néophyte dans l'engagement politique. Il a roulé sa bosse au sein de plusieurs organisations de la société civile et politiques. Après un cursus académique tumultueux sanctionné par l'obtention d'une licence professionnelle en droit et pratique des affaires à l'Université de Yaoundé II en 2014 (major de sa promotion), Olivier Bibou Nissack tient sa fibre politique de Croire au Cameroun (Crac), le parti de Bernard Njonga. Une pointe qui va davantage s'aiguïser en côtoyant d'autres personnages illustres de la scène médiatique camerounaise tels que Charles Ateba Eyene, Pius Ottou (tous deux de regrettable mé-



moire), Mathias Eric Owona Nguini, etc. Épris des travaux de feu Pr. Tchoundjang Pouemi sur la lutte contre le néocolonialisme et sur la question du Fcfa, Olivier Bibou Nissack se considère comme un panafricaniste pur-sang. Des terrains glissants auxquels s'ajoute la défense de la démocratie. La marche de solidarité d'octobre 2017 aux côtés d'Edith Kah Walla en faveur des populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en proie à une crise sociopolitique depuis 2016, lui a valu des démêlés avec les forces du maintien de l'ordre. Quant à son allégeance à Maurice Kamto, il évoque des raisons politiques et idéologiques. Politiquement, « cet homme a la carrure pour conduire le Cameroun en tant que président de la République, vu son projet et son parcours d'homme d'Etat », estime-t-il, parlant du président national du Mrc. Pour ce qui est de l'aspect idéologique, Olivier Bibou Nissack voit en le « tireur de penalty », un allié panafricaniste. Aussi, devrait-on s'attendre à ce qu'il intègre les rangs du Mrc dans un futur proche.

**Fah Elvis Tayong**

## Le messager du prophète

Depuis bientôt quatre mois, ce journaliste défend la vision et les idéaux du porte-étendard du Mcnc.

**Par Renaud Inang**

Ses passages sur différents plateaux de télévisions et de radios lors de la campagne électorale qui a précédé l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, étaient des plus remarquables. Loin de son handicap moteur, Fah Elvis Tayong s'illustrait par la pertinence de ses analyses et autres avis qu'il donnait sur les sujets relatifs au déroulement de ce scrutin. La présence du jeune homme à ces échanges pour la plupart en langue anglaise n'était pas fortuite. Il y venait pour défendre la vision du candidat du Mouvement citoyen national camerounais (Mcnc), Ndifor Frankline Afanwi. Dans l'équipe de campagne du prophète, Fah Elvis Tayong était en charge de la communication en langue anglaise. « Pendant la campagne, mon rôle consistait à présenter la vision du candidat au public et à organiser des événements », explique-t-il. Pour une première expérience à ce poste qu'il occupe depuis bientôt quatre mois, le messager du prophète se dit satisfait. Ceci, après s'être engagé à deux mois du scrutin qui est désormais dans le rétroviseur. Sa rencontre avec le « champion » du Mcnc est partie d'une simple curiosité. « J'ai lu les objectifs du candidat dans un journal et je me suis rapproché de son équipe pour en savoir davantage. C'est alors qu'on m'a fait la proposition d'intégrer l'équipe de communication », raconte ce fils du département de la Momo, région du Nord-Ouest. Bien avant de rejoindre le Mcnc, Fah Elvis Tayong a fait ses preuves en qualité de communicateur au sein de la base du Social Democratic Front (SDF). Il y a passé plus de cinq ans. Pendant qu'il cherchait ses repères en politique, l'ancien étudiant de l'Université de Buea (licence en sciences politiques et administration en 2005), ex-



plorait également les pistes du journalisme. Un métier qu'il exerce depuis treize ans. Agé de 38 ans, Fah Elvis Tayong occupe actuellement la fonction chef de chaîne de radio Planet à Bamenda. Depuis le déclenchement de la crise sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il est devenu le relais de plusieurs autres médias sur le triangle national dans cette partie du pays. Néanmoins, il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après plusieurs expériences ici et là, Fah Elvis Tayong projette de s'installer à Douala. Le journaliste annonce dans les prochains jours, des productions d'un programme télévisé qui sera diffusé sur une chaîne de la place. « Je dois démarrer une émission sur les antennes de Canal 2 English dans deux semaines », informe Fah Elvis Tayong. Les fêrus de la lecture ne seront pas en reste, puisque l'homme de média envisage de créer un journal. « Je suis en train de travailler sur mon projet de journal. Le dossier a déjà été envoyé au niveau de la préfecture de Wouri », affirme ce futur directeur de la publication.

**René Bonono Bakota**

## La révélation politique du Purs

Satisfait du travail qu'il a abattu pour son parti pendant la campagne présidentielle, le secrétaire national des relations publiques de cette formation politique nourrit le rêve d'être député ou maire.

**Par Jenner Onana**

Avant l'élection présidentielle du 07 octobre dernier, il était plus connu dans les milieux académiques. En effet, René Bonono Bakota est enseignant-chercheur et étudiant en doctorat de management de l'éducation à l'Université de Yaoundé I. Cependant, le secrétaire national aux relations publiques du Peuple uni pour la rénovation sociale (Purs), est partagé entre son travail et les tâches du parti. « Je suis militant du Purs dont le premier secrétaire est Serge Espoir Matomba. Nous travaillons déjà pour les législatives et les municipales », confie-t-il. Et de poursuivre : « Je nourris des ambitions pour l'une ou l'autre des deux élections (législatives et municipales, Ndlr). Je déciderai à propos d'ici janvier prochain ». Ses premiers pas en politique remontent à plus de deux décennies. « J'ai commencé mon engagement en politique, il y a plus de 20 ans par le Forum national des jeunes », informe-t-il. Pourtant, le porte-parole du candidat Serge Espoir Matomba (39 ans) lors de la présidentielle du 07 octobre dernier, n'a que 37 ans. Lors de la dernière élection présidentielle, il a été aperçu dans toutes les batailles politiques du Purs. Que ce soit dans le Centre, à l'Est ou dans le grand-Nord, l'ancien conseiller spécial de Milla Assouté était présent à tous les meetings politiques de ce parti. Le 11 octobre dernier, au cours d'une conférence de presse convoquée par Serge Espoir Matomba, il s'est exprimé en lieu et place du candidat du parti ; semant ainsi le trouble chez certains journalistes. « Président Serge Espoir Matomba, interroge un journaliste, comment vous nous conviez à une conférence durant laquelle René Bonono Bakota, [votre] porte-parole, nous entretient de bout en bout ? ». L'intéressé va ré-



pondre : « C'est mon porte-parole, qu'y a-t-il de mal qu'il s'exprime à ma place ? ». Pour l'étudiant en cycle doctoral à l'Université de Yaoundé I, cet acte est la marque d'une confiance totale. « Lors de la présidentielle, j'ai eu l'honneur de bénéficier de la confiance du candidat Serge Espoir Matomba qui a fait de moi son porte-parole. Une fonction qui m'a permis de défendre avec satisfaction, [notre] projet de société, de participer à des réunions stratégiques et bien d'autres activités du parti », explique René Bonono Bakota. Au sujet de sa contribution au sein du parti pendant la campagne présidentielle, il se dit « satisfait du travail mené ». De surcroît, « je continue dans la dynamique de mes responsabilités, en accord avec les textes réglementaires du parti », précise-t-il. Président national du Rassemblement démocratique pour la modernité du Cameroun (Rdmc), René Bonono Bakota est originaire de la région du Centre. Cet ancien membre de l'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun (Addec), est marié et père de plusieurs enfants.



## Participation féminine

# Femmes et politique au Cameroun



Par Alain Christian Djoko\*

L'histoire retiendra qu'il n'y aura eu aucune femme candidate à la présidentielle de 2018 au Cameroun. Même dans les états-majors des partis, elles demeurent peu visibles. Cette invisibilisation des femmes en politique est loin d'être une réalité contingente ou conjoncturelle. En effet, selon les statistiques actuellement disponibles, la représentativité des femmes au sein des différentes instances du pouvoir politique est extrêmement faible. Elles demeurent ultra minoritaires dans les postes décisionnels ou de direction.

### Entre marginalisation et invisibilisation

En 1980 on avait 5 femmes et 43 hommes au gouvernement, soit 10,42 %. En 2006, le gouvernement était composé de 6 femmes et 55 hommes en 2006 soit 9,84% de femmes. En octobre 2018, le gouvernement camerounais ne compte que 7 femmes ministres, une ministre déléguée et deux secrétaires d'État sur un total riche de 64 membres.

Hormis le caractère décroissant de la participation féminine au gouvernement, il est également important de souligner qu'aucune femme n'a occupé le poste de « Premier ministre », chef du gouvernement. La quasi-totalité d'entre elles n'ont d'ailleurs jamais occupé un poste régalié (économie, défense, justice, administration territoriale, sécurité). Elles sont généralement confinées à des postes genrés et dont les dénominations en disent long sur la conception paternaliste et masculiniste que certains gérontocrates au pouvoir se font du pouvoir étatique et du rôle de la femme dans la société : Ministère des affaires sociales, ministère de l'Éducation de base, ministère de la condition féminine.

L'inventaire de la réalité permet également de constater qu'à l'exception de Kah Walla, aucune femme n'a jusqu'ici présidé aux destinées d'une importante formation politique. À quelques exceptions près, elles occupent très souvent des fonctions de propagande ou d'animation folklorique au sein des partis. Autant dire que, leur supériorité numérique dans la société est inversement proportionnelle à leur présence dans les arcanes du pouvoir politique et décisionnel. Aussi compétentes soient-elles, elles sont rarement investies comme têtes de liste aux élections municipales, législatives ou sénatoriales. Si la nomination en 1972 de la première femme ministre (Delphine Tsanga) avait affolé le cœur des conservateurs et voûté le dos des phalocrates de l'époque, force est de constater que la scène politique camerounaise demeure, 46 ans après, confisquée par les hommes qui, tel un « boys club », décident entre eux.

### Une discrimination systémique

Cette invisibilisation des femmes va au-delà de la politique pour s'étendre à l'ensemble de l'activité économique et sociale. Les femmes disparaissent de l'organigramme au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des responsabilités et des instances décisionnelles. Même dans les professions où elles sont majoritaires comme la santé ou l'enseignement, les hommes occupent la plupart des postes décisionnels. À titre d'exemple, aucun hôpital majeur n'est dirigé par une femme. Cette marginalisation ou effacement de la gente féminine n'est pas récente. Dans son ouvrage Cameroun : Qui gouverne? De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu publié en 1983, Pierre Flambeau Ngayap, soulignait déjà « que le fait d'être femme ne favorise pas l'accès aux fonctions directoriales...; en vingt-quatre ans, sept femmes seulement (soit 1,8% de l'effectif total de la directoriale) sont devenues directeur d'administration centrale » (p. 165). Dans le même ordre d'idées, le professeur Roger-Gabriel Nlep af-



firmes en 1986 dans un ouvrage issu de sa thèse de doctorat que « l'équilibre observé au niveau de la répartition globale de la population s'est vite transformé en un déséquilibre exorbitant quant à la position des femmes dans l'appareil administratif [...] la plupart des emplois supérieurs échappent presque totalement au sexe féminin. [...] Aucune n'a été, à ce jour, nommée conseiller technique, chargée de mission ou attachée à la présidence. [...] il n'est donc pas exagéré, s'agissant du fait féminin dans notre administration, de parler d'un véritable « apartheid sexuel ».

Pour expliquer l'invisibilisation des femmes dans les sphères de pouvoir, il n'est pas rare d'entendre dire qu'« elles ne seraient pas intéressées », « pas assez compétentes », « trop occupées avec les affaires familiales », « pas assez intrépides, combatives, déterminées » et tutti quanti. Ces poncifs éculés visent surtout à maintenir un statu quo et à masquer la cause racinaire d'une discrimination de moins en moins justifiable.

En réalité, la sous-représentation des femmes en politique et dans les sphères de décisions est la conséquence conjuguée de la conception encore très phalocratique du pouvoir, de l'absence de volonté politique et de la survivance de quelques atavismes culturels. Dans l'imaginaire populaire camerounais (homme et femme), l'idée du pouvoir reste encore fortement rattachée à la gente masculine. Suivant cette conception, la femme est celle qui doit aplaventrisme à l'homme (mari, frère et père). C'est donc en tant qu'être dominé, voire subalterne qu'elle fait quelque fois son intrusion dans l'espace public qu'est la sphère politique.

Cette situation de marginalisation et d'invisibilisation des femmes en politique ne constitue cependant pas une réalité indépassable. Des solutions de rechanges existent.

### Féminiser la vie politique

Depuis le 28 mai 2009, le Cameroun est État-partie au Protocole de Maputo qui consacre « l'institutionnalisation de la parité dans le domaine politique » ainsi qu'une grande « implication des femmes dans le processus de prise de décision ». Fort de cet engagement, le Cameroun doit faire de l'absence de parité homme-femme un facteur réhibitoire et un motif d'irrecevabilité d'une liste électorale. Une telle disposition incitera les partis à intégrer plus de femmes à tous les niveaux de leurs instances politiques et en amont des échéances électorales. En ce sens, toutes les candidates et tous les candidats à une élection présidentielle doivent dorénavant s'engager à constituer un gouvernement paritaire et à adopter un cadre juridique interne qui impose la parité lors des différentes consultations électorales (municipales, législatives et sénatoriales). Il ne s'agit pas de faire des promesses populistes, démagogiques et

fallacieuses. Ne rien promettre que l'on ne souhaite réaliser. Les candidats pourraient tout au moins s'engager à secouer nos traditions multiséculaires pour en élaguer les réflexes machistes dont le fondement a été progressivement divisé à travers la longue domination masculine. En réalité, il ne faut jamais sous-estimer la puissance des symboles. Plus il y aura des figures féminines de premières importances en politique, plus il y aura des femmes prêtes à s'engager davantage. Ces figures seront inéluctablement sources d'inspirations pour de nombreuses filles et femmes à travers le pays. Par leur simple présence, elles enverront le message clair : il est possible de briser le plafond de verre qui freine, voire anesthésie encore l'engagement des femmes en politique.

Toutefois, faire éclater les plafonds de verre ne doit plus reposer sur la force et le sacrifice de quelques femmes qui font encore office de défricheuses. Il est temps que la présence des femmes en politique devienne la règle d'or plutôt que l'exception.

À ceux et celles qui estiment qu'une telle mesure est radicale et excessivement ambitieuse, il est toujours bon de rappeler que toute ambition paraît toujours trop grande pour ceux qui n'ont pas d'ambition. Soyons audacieux et faisons honneur à notre histoire. Le Cameroun a les moyens de devenir un champion du monde en matière d'égalité hommes/ femmes au moins en politique. Une telle aspiration progressiste n'est pas un caprice politique, une jérémiade féministe ou une facétie d'inspiration occidentale. C'est un défi qu'une société doit se donner collectivement en vue de corriger une injustice qui n'a que trop duré. Et quand bien même une telle revendication serait d'inspiration féministe, il faut être en insécurité dans sa masculinité pour se sentir menacer par le féminisme.

### Construire l'avenir

Sur la trajectoire politique des femmes camerounaises, les buissons sont encore des cactus. En dépit de quelques avancées de façade, les discriminations sont toujours présentes. La mauvaise herbe est si haute que les sentiers d'espérances d'autrefois se brouillent. Une buée semble s'accrocher sur la vitre progressiste inaugurée en 1945 par le droit vote accordé aux femmes. Les élections de 2018 nous auront permis constater que le jeu politique et les cercles de pouvoir demeurent confisqués par la gente masculine. Il est plus que temps de déconstruire les préjugés phalocratiques qui retardent une plus grande participation des femmes en politique active.

Vivement que l'étoile dans le ciel lacté qui annonce un changement de régime soit également le signe qui préfigure un Cameroun qui refusera les assignations genrées et l'invisibilisation systémique des femmes en politique. Ce ne sont ni les éloges corruptibles ni les sympathies douteuses qui fleuriront leurs visages, mais l'engagement ferme de faire de l'égalité homme/femme en général et de la participation accrue des femmes à la vie politique une réalité. Il ne s'agit pas de singer l'Occident ou de multiplier quelques nominations « cache-misère » de la condition féminine en politique. Il faut secouer nos misères pour faire briller nos rêves. Le rêve d'un Cameroun meilleur est intimement lié à une plus grande participation des femmes à la vie politique. Autrement dit, soyons collectivement des tisserands d'un avenir où nos femmes, sœurs et filles n'auront plus à pâtir des doubles standards et des étouffoirs misogynes. Quand le Cameroun se féminisera politiquement le monde tremblera.

SPÉCIALISTE DES DROITS DE L'HOMME\*



## Objectifs de développement durable

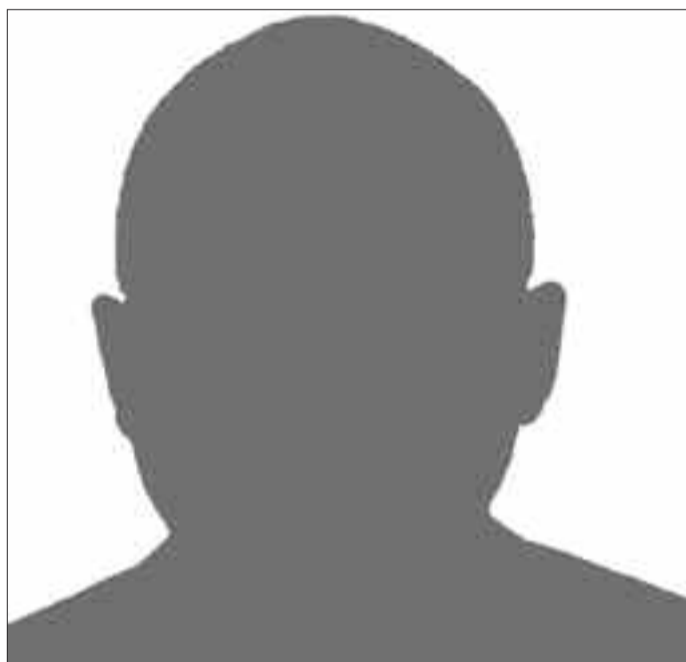
# 5786 milliards de Fcfa nécessaires par an

Selon une étude effectuée par la commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le Cameroun a besoin de cette somme pour la réalisation de ce programme.



Par Perrine Masso

Comment les parties prenantes devraient-elles mobiliser des ressources de manière efficiente et effective pour financer les objectifs de développement durable (Odd) au Cameroun au moment où le pays aspire à l'atteinte de l'émergence en 2035 ? Telle était la question à l'ordre du jour lors des échanges du vendredi 9 novembre dernier à la Fondation Muna à Yaoundé. A l'occasion du 73e anniversaire de l'Onu, la situation de l'implémentation des Odd a été mise sur la table. Autour de cette table étaient réunis acteurs du secteur public et du secteur privé, acteurs de la société civile, partenaires au développement, organismes donateurs et institutions de l'Organisation des Nations unies (Onu). Plantant le décor, Bal Malick Mamadou de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique a dressé un bilan plutôt peu élogieux de l'implémentation des Odd au Cameroun. Dans une présentation, le responsable des affaires économiques de ladite commission a relevé que de-



puis la ratification des Odd par le Cameroun, plus de 2/3 des dix-sept objectifs n'ont pas pu être implémenté dans le pays jusqu'ici comme dans beaucoup d'autres en Afrique. « Il s'agit d'un projet très ambitieux qui nécessitera près de 10 milliards de dollars (soit environ 5786 milliards de Fcfa) par an au Cameroun pour être réalisé » a-t-il indiqué. Seulement, le pays ne dispose pas d'autant de moyens permettant d'assurer l'atteinte d'un tel objectif. Comme piste de réponses apportée ce jour, le gouvernement devrait inscrire dans ses champs de priorité, la réalisation de l'Odd 8 (travail décent et croissance économique), l'Odd 9 (industrie, innovation et infrastructure) et l'Odd 12 (modes de consommation durables) qui permettront d'élargir son assiette fiscale.

## Elias Raymond Limi

# Nous étudions les environnements vert et gris

Le Directeur du projet d'élaboration du premier rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun présente l'importance de ce document.



Par Guy-Roger Mvondo

### Qu'est-ce qui explique la présence du Carfad dans la région du Sud aujourd'hui ?

Nous sommes dans la région du Sud parce que le ministère de l'Environnement est en train d'élaborer un rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun à la demande du gouvernement. Le bureau d'études du Centre africain de recherches forestières appliquées et de développement (Carfad), a été sollicité pour le faire. Et pour réaliser ce travail, il est question de descendre sur le terrain collecter des données et informations nécessaires qui, une fois compilées et analysées suivant la méthode eimpire que le ministère a sollicitée, on puisse sortir un document de planification de gestion environnementale.

### Qui fait quoi dans la réalisation de ce document ?

Tout est chapeauté par le ministère. Le bureau d'études est là pour collecter les données et les mettre en cohérence. Le travail se fait par étape. On a préparé la méthodologie que nous avons soumise à la réunion de lancement présidée par le ministre en personne. Après, nous avons eu à intégrer l'ensemble des observations dans la méthodologie pour préparer la descente sur le terrain qui se fait de façon simultanée sur l'ensemble du territoire. Pour plus d'efficacité, nous avons divisé le territoire en quatre zones agro-écologiques couvertes chacune par une équipe. Je suis en train de conduire l'équipe de la forêt dense à pluviométrie bimodale qui regroupe les régions du Centre, Sud et Est.

### A quoi servira finalement ce document ?

C'est un document de planification pour la bonne gestion

environnementale. L'objectif de l'étude est d'élaborer au moyen des indicateurs environnementaux, un document de référence qui présente et analyse l'état actuel de l'environnement au Cameroun. Avec la méthode eimpire, il est question d'établir sur la base des indicateurs, les éléments moteurs qui définissent et déterminent les tendances au sein des différents domaines de l'environnement. Il s'agit d'identifier les pressions qui se greffent dans tous les domaines de l'environnement ; établir l'état des lieux de la situation de l'environnement, en décrivant chacun des domaines ; évaluer les actions engagées pour gérer l'environnement, examiner les performances des impacts des politiques mises en œuvre et définir une réaction sur les nouvelles orientations de ces politiques, en tenant compte des évolutions environnementales.

### Pourquoi avoir choisi de travailler avec les administrations en lieu et place des spécialistes des questions environnementales ?

Nous travaillons avec des administrations ciblées qui ont un enjeu certain pour l'environnement, les Ong, les sociétés et entreprises publiques et privées. Nous étudions à la fois les environnements vert et gris. L'équipe d'experts est constituée de l'ensemble des spécialistes de ces différents domaines et des juristes parce qu'il y a une thématique dans ce travail qui regarde les lois et les fondements pour la gestion de l'environnement juridique. Il y a aussi des géographes pour l'urbanisme et les infrastructures urbaines.

## Imagerie médicale

# La qualité des équipements encore à améliorer



Par Adrienne Engono Moussang

« Le scanner est vu comme la dernière chose qu'on puisse demander à un malade par son coût et sa disponibilité », souligne un patient, passé récemment au scanner. Il dit avoir dépensé plus de 70.000 Fcfa après un accident de la voie publique. « Les appareils d'imagerie médicale sont de plus en plus disponibles et accessibles. Des efforts ont permis qu'au moins dans chaque chef-lieu de région, l'on en trouve », rappelle le Pr Pierre Ongolo Zogo, radiologue à Yaoundé. « Il y a beaucoup de maladies dont on ne peut pas poser le diagnostic sans passer par l'imagerie médicale », indique Dr Jean Roger Moulion, radiologue à Yaoundé. Ces deux spécialistes de la radiologie se sont exprimés sur les antennes de la Cameroon Radio Television (CRTV), le jeudi 08 novembre 2018, date de la commémoration de la Journée mondiale de l'imagerie médicale instaurée en 2012. Mais : « Le coût d'un service d'imagerie médicale est fonction du cas », certains examens peuvent revenir à 300.000 Fcfa au patient.

La qualité des appareils reste aussi à interroger. Un travail réalisé par l'Agence nationale de radioprotection (Anrp) a requis plus de rigueur sur la qualité des appareils utilisés dans les centres d'imagerie médicale. En effet, selon l'Anrp, plusieurs équipements ne répondent pas aux normes de l'Agence internationale d'énergie atomique dont le Cameroun est membre depuis 1964. La conséquence de tout ceci étant que le personnel médical, comme le patient qui subit l'examen court le risque d'être exposés aux rayons que produit la machine utilisée. Avec des risques de développer des maladies comme le cancer de la peau.

Pierre Michel Atangana

## Plus d'efficacité en ligne de mire

Le malvoyant a participé la semaine dernière à Yaoundé, à un programme de formation sur l'utilisation de la « Blind Key » ; laquelle vise à briser la fracture numérique de cette couche de la société.



Par Arnaud Kuipo

« [...] plus efficace à mon lieu de service ». Voilà, entre autres, dans quel registre s'inscrit la participation de Pierre Michel Atangana au programme de formation à Yaoundé sur l'usage de la « Blind Key ». Le 09 novembre dernier, jour de clôture, ce handicapé visuel a bénéficié de son heure de formation pratique. Cet outil, apprend-on, contient une série de neuf groupes de logiciels (traitement de texte, gravure, récupération de données, navigation sur internet, etc.) soient 26 au total. Ils visent à faciliter l'accès au numérique aux déficients visuels. L'on explique en plus, que ce périphérique peut être utilisé comme support de stockage. Seulement, il doit avoir une grande capacité.

En réalité, ce participant de 52 ans reconnaît être à une étape plus avancée dans l'usage de l'outil informatique. « J'ai un peu vaincu cette fracture », reconnaît-il. L'accès à internet notamment était déjà une réalité pour cet employé du ministère des Enseignements secondaires. Il utilise no-

tamment la synthèse vocale Non Visual Desktop Access (NVDA).

Mais en effet, si tout se passait normalement, Pierre Michel Atangana serait un intrus à de telles assises. Né clairvoyant, ce fils de Nkolmetet dans le Nyong et So'o (région du Centre) voit sa vie changer en 2014. Le 11 septembre, le pédagogue, face à un tableau, réalise qu'il ne le voit pas entièrement. De plus, « le tableau a des trous noirs », relate ce conseiller principal d'orientation. « Je vais au bureau le 17 (septembre, ndlr), je dis à mes collègues que j'ai rendez-vous à l'hôpital. Je m'y rends ; puis je dois appeler ma femme pour venir me chercher, parce que je ne peux plus rentrer seul », explique-t-il doucement. Pierre Michel Atangana est désormais dans le noir.

Heureusement, il va bénéficier du soutien de sa famille et de sa hiérarchie pour faire face à sa nouvelle vie. Il se fait former principalement en informatique adaptée, mobilité et en braille.



## Réseaux sociaux

### Bien s'en servir pour la communication



Par Arnaud Kuipo

« Avec l'introduction des Tic (technologies de l'information et de la communication, ndlr), il faut repenser la façon de travailler ». Ces mots sont de la ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng, le 09 novembre dernier à Yaoundé. La Minpostel s'exprime ainsi face à la presse au terme du séminaire de deux jours sur l'utilisation rationnelle des réseaux sociaux par les journalistes camerounais. Plus tôt dans son allocution de clôture, Minette Libom Li Likeng soulignait que « les réseaux sociaux sont un outil de transformation digitale, un moyen d'information et d'éducation. Ils ne devraient pas devenir dans notre pays, un moyen de désinformation et de manipulation des populations ». Pour sa part, la vice-présidente de l'Union internationale de la presse francophone (Upf), section du Cameroun, Evelyne Owona Essomba, décrit ce qu'elle appelle « journalisme pantouflard ». Faisant allusion à cette pratique selon la-



quelle des individus, assis sur leurs canapés ou dans leurs lits, exercent leur métier sur les réseaux sociaux. Pour elle, « il faut revenir aux fondamentaux du métier ».

A l'ouverture de ces assises la veille, l'assistance a eu droit à la leçon inaugurale donnée par l'enseignant de journalisme, Daniel Anicet Noah. Elle a porté sur « le journalisme face aux réseaux sociaux. Le temps des manipulations, acteurs et enjeux ». Ces travaux ont été organisés par le Minpostel en partenariat avec la section camerounaise de l'Upf.

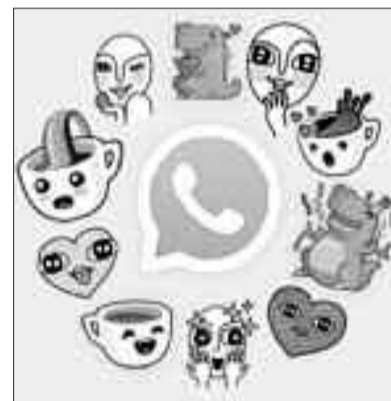
## WhatsApp

### Des stickers pour les utilisateurs



Par Arnaud Kuipo avec 20 minutes

A son tour, WhatsApp succombe à la mode des autocollants. Le service, propriété de Facebook, était l'une des rares applications de messagerie instantanée à ne pas en disposer ; ceci



contrairement à ses concurrents Messenger, Line, Telegram, Messages (Apple) ou encore WeChat.

Annoncée il y a plusieurs mois par le patron de Facebook, Mark Zuckerberg, cette fonctionnalité va permettre, dans les semaines à venir, de partager des stickers dans les conversations, outre les émojis, GIF et autres photos et vidéos.

Dans un premier temps, la liste comprendra des autocollants créés par les designers de WhatsApp, ainsi qu'une sélection conçue par d'autres artistes, explique le service de messagerie instantanée sur son blog. Les développeurs tiers pourront ensuite proposer leurs propres créations. Elles seront distribuées via les boutiques Google Play Store et App Store.



## Come-back

## Elvis Kemayo renoue avec son public

Après une longue absence, l'artiste a offert un concert riche en émotions samedi dernier à Douala.

 Par Marthe Ndiang

Excepté une ou deux chansons interprétées lors de quelques éditions du festival Fomarc sur insistance de son ami Nkotti François comme lui-même le dit, cela fait plusieurs années déjà qu'Elvis Kemayo n'a plus fait une vraie scène tout seul au Cameroun. Ce n'est désormais plus le cas. Puisqu'après 29 ans d'absence sur les podiums de son pays, l'artiste musicien est remonté sur les planches. Grâce à Sylvain Kom qui a finit pas le convaincre, nous révélait le chanteur lors de l'entretien avant son concert de samedi dernier. Plus qu'un concert, il s'agissait donc d'un come-back. Un retour à la maison pour la star de Télé Podium (émission de variétés diffusée sur les antennes de la Crtv au milieu des années 80). C'est dans la salle de la Falaise Diamond à Bonanjo à Douala que l'auteur-compositeur-interprète a donné rendez-vous à son public. Un public en majorité féminin qui a, il faut le noter, répondu massivement présent. Sous la conduite d'Arthur Manga, la star est accompagnée d'un orchestre composé de 15 personnes dont deux ingénieurs de son, trois choristes, et dix instrumentistes. Notamment Victorien Essono à la trompette et Bob le saxophoniste, qui faisaient partie



Come-back réussi !

de l'équipe de Télé podium.

## Emotions

Durant un peu plus de 2h 30 minutes de show, Elvis Kemayo, élégant dans un ensemble-veste de couleur blanche revisite 17 titres de son répertoire. A la demande de son public, il joue deux fois certains. De « Cameroun » en ouverture, en passant par « Tu es l'amour de mes rêves » (en duo avec Babeth Edimo), « Koni mam », « Les divorcés », ou encore « L'amour avec toi » jusqu'à « Africa music non stop », les nostalgiques sont servis. Des chansons vieilles de 40 ans voire plus qui font encore danser. Le podium est sans

cesse pris d'assaut par des convives, assoiffés d'esquisser quelques pas de danse entre les bras du chanteur, ou tout simplement de chanter avec lui. Le chanteur s'y plie avec sourire. « Ma force vient de vous. C'est vous qui avez faits de moi ce que je suis », reconnaît-il. Jeunes et moins jeunes s'en donnent à cœur joie. Les moins audacieux se trémoussent sur leurs sièges ou au fond de la scène. Charmeur et drôle, ce fils de New-Bell n'a rien oublié de là où il vient. Et en hommage à ce quartier populaire de la capitale économique, il revisite un brin nostalgique « New-Bell Douala ». Lorsqu'enfin Elvis Kemayo entonne « Te revoir », l'on ne va plus entendre le trio aux chœurs. Toute la salle chante telle une chorale de quelques...400 personnes. Une ambiance qui tranche avec « Mama ». Le public est silencieux. Happé par l'émotion que dégage le chanteur qui laisse percevoir son chagrin. Lui qui, il y a un an, a perdu sa mère. « J'ai coulé des larmes. C'était intense... », fait savoir Nicole, une spectatrice. C'est donc un public conquis qui reprend avec joie « Associé », que la star exécute en duo avec Moka, l'une de ses choristes.

Le concert de samedi dernier rentre dans le cadre du concept Virtuouse. Qui vise à « remettre ceux qui ont fait de la bonne musique au-devant de la scène. Afin que les gens se souviennent qu'on a fait de la bonne musique dans ce pays. Et Elvis Kemayo est parmi ceux-là », explique Sylvain Kom de Universal prod soul sound entertainment, structure qui porte le concept Virtuouse.

## Festival Yarha

## « Kiss Me Not » en ouverture

 Par Vanessa Bassale

La salle de fêtes de l'Hôtel de ville de Yaoundé a été prise d'assaut le 09 novembre dernier par des cinéphiles. Sur le tapis rouge, des robes de soirée moulantes, colorées et parfois encombrantes ont défilé. Les hommes, dans leurs costumes, sont plus discrets. Vêtus donc de leurs tenues d'apparat, plusieurs personnes sont venues assister à la cérémonie d'ouverture de la 5e édition du festival Yarha, qui valorise les premiers films. La cérémonie présidée par Narcisse Mouelle Kombi, le ministre des Arts et de la culture (Minac) a été marquée par de nombreuses allocutions.

Mais, une fois la phase protocolaire achevée, en guise d'entrée, les organisateurs ont servi au public « Kiss Me Not », une docu-fiction réalisée par l'Egyptien Ahmed



Amer. Pour ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement, cette réalisation cinématographique sera à nouveau projetée ce jour à l'Institut français du Cameroun (Ifc) antenne de Yaoundé. Pendant la cérémonie, en plus de présenter les membres du jury qui désigneront les meilleurs films dans diverses catégories, les responsables ont déroulé le programme du festival en précisant les salles qui accueilleront les projections. L'on apprend par exemple que ce 12 novembre, lorsqu'il sera 10h, les tout-petits pourront regarder à l'Ifc de Yaoundé « Minga et la cuillère cassée »,

le film d'animation de Claye Edou. Au même moment, à Canal Olympia de Yaoundé sera diffusé « le tour du monde à hauteur d'yeux d'enfants » de Blandine Glamceveski.

## Bafoussam

## Le peuple célèbre la 456e édition du Nyang Nyang

 Par Robert Nkaké

Le lancement officiel du festival NyangNyang a eu lieu hier dimanche, 11 novembre. Cette rencontre culturelle va s'étendre jusqu'au 24 février 2019. C'est un moment de communion meublée par des rituels d'initiation, des danses traditionnelles et prestations des clans d'âges, parés de leurs attributs, en présence du chef supérieur Njitack Ngompé Pélé, le Fo'o des Fussesep.

Au-delà de ce côté festif, il est aussi question de promouvoir la richesse culturelle de ce peuple des grassfields. Mais avant tout, c'est une occasion de clôturer la série de funérailles organisées en la mémoire de la reine mère Bafoussam, M'a Mefo Motsem, samedi 10 novembre 2018 (date anniversaire de son décès). Les fils et filles Fussesep se sont ainsi retrouvés à la place des fêtes du palais royal Bafoussam, pour la circonstance. La tradition est donc respectée une fois de plus. Le festival Nyang Nyang qui va s'étendre sur trois mois est l'un des événements culturels les plus anciens de la chefferie supérieure de Bafoussam. Cependant, outre la culture, le peuple Bafoussam est fortement impliqué dans l'organisation des autres manifestations prévues par le calendrier: Il s'agit des jeux nationaux (Dixiades), et de la Coupe d'Afrique des Nations de 2019.

Can 2019

# Le site d'Olembé passé au peigne fin

Les sept experts de la Caf, en terre camerounaise depuis samedi dernier pour une visite de cinq jours, ont débuté le dernier périple hier 11 novembre à Yaoundé.



Par Désiré Domo

Le site de Yaoundé, comme à l'accoutumée pour ouvrir le bal de la visite des chantiers de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2019 au Cameroun. Hier 11 novembre, les infrastructures devant accueillir certaines rencontres de la compétition dans la capitale (site d'Olembé uniquement) ont été visitées par les experts de la Confédération africaine de football (Caf). Pour cette 4e descente en terre camerounaise, les sept techniciens de l'instance faîtière du football africain s'assurent de la mise en application des recommandations faites par leurs prédécesseurs au cours des trois précédentes visites. A cet effet, à Yaoundé, l'équipe conduite par Anthony Baffoe-secrétaire général adjoint sport et développement de la Caf- s'est intéressée à la pelouse, aux vestiaires, aux parkings, à la tribune présidentielle ainsi qu'aux sièges et la toiture dont la pose a démarré et se poursuit. S'agissant de la pelouse, les experts de la Caf ont voulu en savoir un peu plus en interrogeant les responsables de l'entreprise Piccini en charge de la construction de ce stade



Can 2019. Les experts sur la route du dernier périple avant le verdict.

de 60.000 places. Ils ont obtenu des réponses adéquates séance tenante. Ceci, après avoir testé le tapis vert en pépinière prêt à être transposé sur l'aire de jeu du stade encore occupée par des grues et autres engins lourds. Selon les responsables de Piccini, 45 jours suffisent pour avoir toute la pelouse, équipée des cages des gardiens de but. La tribune présidentielle et les vestiaires n'attendent plus qu'à être assemblés et montés aux points indiqués. Les parkings quant à eux sont déjà aménagés. Ils ont une ca-

pacité de plus de 600 places. Annoncés pour être visités, les stades Ahmadou Ahidjo et son annexe N°1 et 2, le stade militaire n'ont pas vu passer Anthony Baffoe et son équipe. Lesdites infrastructures ont été exclues parce que dit-on, ont servi pour la Can féminine 2016. Les délais de livraison étant toujours maintenus au 31 décembre prochain, le rythme de travail s'est accru et s'opère désormais de jour comme de nuit sur le site. Pour rappel, la 4e mission d'inspection de la Caf « va concerner uniquement certaines infrastructures sportives dans les ville-hôtes de Yaoundé, Garoua, Bafoussam et Douala », a révélé le ministre des Sports et de l'éducation physique Bidoung Mkpatt, président du Comité d'organisation de la Can, le 09 novembre dernier au cours d'un point de presse à Yaoundé. Après cette visite qui s'achève le 15 novembre prochain, la Confédération africaine de football rendra le verdict sur la capacité du Cameroun à abriter cette Coupe d'Afrique des nations de football.

## Cyclisme

# La ligue régionale du Centre a un nouvel exécutif



Par Dimitri Mebenga

La Ligue régionale de cyclisme du Centre a organisé samedi 10 novembre dernier, son Assemblée générale extraordinaire dans la salle de conférences des services du gouverneur de la région hyponyme en présence du représentant du patron de cette unité administrative. Après vérification de la qualité des membres présents, un bureau de séances a été mis en place dans lequel figuraient Louis Bruno Eloumou (Président) et Sieur Ndifendou (rapporteur). Il faut noter qu'au cours de ces travaux quatre questions étaient à l'ordre du



jour : la révision des statuts afin de préparer la mouture du Centre à adresser au niveau national pour la prochaine Assemblée générale fédérale qui aura lieu le 08 décembre

## Champion's League africaine

Après 1994 et 2011, l'Espérance de Tunis s'est adjugé son troisième titre de Champion's League africaine le 09 novembre dernier. Le club tunisien a su renverser la vapeur face à son vis-à-vis Al Ahly du Caire à Radès, 3-0, après une avoir été battu 1-3 à l'aller en Egypte. Un doublé de Soad Bguir (45e et 54e) et une réalisation de d'Anice Badri ont suffi au Camerounais Franck Kom et ses coéquipiers pour soulever le prestigieux trophée. Toutefois, suspendu, Franck Kom a contribué à la victoire de son équipe étant sur le banc de touche. Une sanction qui n'enlève en rien ce deuxième titre du Camerounais, après la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf) décrochée avec l'Etoile du Sahel en 2015.

prochain, La restructuration du bureau de ladite ligue, les recommandations et enfin les divers.

Au terme de la séance, Alphonse Kamgang, a été élu président par intérim de ladite ligue, il faut noter qu'il occupe les fonctions de secrétaire général de cette entité. Il va donc cumuler les fonctions de secrétaire général et président. Il est épaulé par Alain Ayissi comme vice-président et Eric Tchadien, chef de département des finances adjoint. Quant aux recommandations, le secrétaire général fédéral, Louis Eloumou a instruit au nouveau président régional par intérim de se mettre au travail afin de redorer le blason du cyclisme dans la région du Centre. Il l'a également invité à bien vouloir veiller au respect de la réglementation et d'approuver la liste de la délégation régionale au titre de l'Assemblée générale de décembre prochain.



## Coupe du Cameroun dames

# Louves Minproff vainqueur

Ce club a largement pris le dessus sur Eclair de Sa'a (5-0) lors de la finale qui s'est jouée vendredi 09 novembre dernier au stade militaire de Yaoundé.



Par Vanessa Laure Ngwe (stagiaire)

C'est sous le haut patronage du ministre des Sports et de l'Education physique (Minsep) Bindoung Mkpatt que s'est jouée la finale du Cameroun de football dames vendredi dernier au stade militaire de Yaoundé dont le coup a été donné à 15h. L'équipe du ministère de la Femme et de la famille (Louves) a ainsi inscrit son nom en lettres d'or dans cette compétition en s'imposant (5-0) face à la formation du département de la Léké (Eclair de Sa'a).

Les supporters n'ont pas manqué le rendez-vous, hommes, femmes, enfants chacun est venu supporter son équipe. Parmi ces supporters on retrouve des groupes de danse traditionnelle, des élèves en tenue de classe effectuant des mouvements d'ensemble avec leurs fanfares. Cet enchaînement qui captive l'attention des spectateurs provoque de temps en temps des applaudissements.

C'est à 16h que l'arbitre donne le coup de la partie. Louves l'équipe en rouge n'a pas attendu 30 minutes avant de montrer sa suprématie, c'est juste après 18 minutes de jeu que l'équipe se voit accorder un pénalty transformé par la joueuse Glwadys Awodo qui a occasionné des cris de joie dans tout le stade et des disputes entre supporters dans quelques endroits des gradins. Bien que Eclair de Sa'a se soit battu pour revenir à la marque, elles ne sont pas arrivées car c'est toujours avec un pénalty que Louves Minproff va monter à deux buts. C'est le remake du premier but, pénalty transformé une fois de plus qui a toujours été tiré par la joueuse Glwadys Awodo qui réalise un doublet. A 16h32, l'équipe de Eclair de Sa'a perd une joueuse qui



s'est fracturée la cheville et très vite, elle est ramenée dans les vestiaires. Mais cette absence ne va pas freiner les dames de Louves Minproff, car c'est avec vitesse que la joueuse Ewono de Louves Minproff récupère le ballon chez sa coéquipière où elle avait eu une large avance sur ses adversaires mais elle rate le but. Après plusieurs tentatives de marquer pendant cette première période de cette rencontre, c'est avec quatre buts que l'équipe Louves Minproff va dans les vestiaires.

Revenues (équipes) des vestiaires à 17h15, à 17h21 l'équipe de Louves enfonce Eclair de Sa'a en inscrivant un nouveau but qui a valu des applaudissements aux joueuses. Tandis que l'équipe d'Eclair a eu un pénalty malheureusement mal exploité.

Avec une minute de temps additionnel, c'est à 18h02 que l'arbitre siffle la fin du match, des cris de joie se rependent très vite au stade. Louves est vainqueur de la coupe du Cameroun dames 2018.

## Réactions

**Josiane Jacqueline Nsim, capitaine de Louves**  
**C'était notre vengeance**

**N**ous sommes satisfaites de notre travail. Quand on vient à une finale, le premier objectif est de remporter le trophée chez soi et c'est ce que nous avons fait.

Le tout c'est le travail, nous avons travaillé dur depuis le tout premier jour, le coach comme joueuses tout le staff nous avons travaillé et voici aujourd'hui le résultat. Nous avons utilisé la manière, la tactique qui nous a permis de gagner cette finale.

Nous sommes très contentes et ravies en même temps de notre victoire car c'est la première fois que nous remportons la finale mais c'est la cinquième fois d'affiler que nous arrivons en finale. L'année passée, nous avons perdu de justesse et c'était resté comme une amertume et nous sommes donc venues cette fois nous venger et nous nous sommes vengées malgré que l'adversaire n'ait pas démerité.



**Kpoumie Aoudou, coach de Louves Minproff**  
**C'est le travail qui est notre récompense aujourd'hui**

**L**a plupart de nos titulaires sont en sélection. Nous avons essayé de voir ailleurs quelques éléments pour les remplacer. Le secret de notre victoire est le travail et nous sommes très content ce jour, nous n'avons pas arrêté depuis le 28 août dernier, ou nous avons joué la demie finale de continuer à travailler. On

était conscient que nous devons travailler pour avoir cette coupe et là maintenant je pense que nous sommes satisfaits. Nous ne pouvons pas parler d'équipe faible ni d'équipe forte, pour autant dire que Eclair de Sa'a est une équipe qui fait partir du championnat national.

Nous avons utilisé le collectif de l'équipe, et je pense que c'est ça qui a fait la différence aujourd'hui ce n'est pas une question de faiblesse car c'est une équipe qui a éliminé des adversaires costauds et qui aujourd'hui, est en finale donc c'est une équipe qui fallait prendre au sérieux et c'est ce que nous avons fait.



**Glwadys Awodo, attaquante de Louves**  
**Suis fière d'être meilleure joueuse de l'année**



**J**e suis très contente de notre victoire parce que nous avons travaillé très dur pour arriver où nous sommes aujourd'hui. Je dédie ce trophée à ma famille qui a toujours été là pour me soutenir c'est à eux cette victoire être meilleure joueuse de la coupe ce n'est pas donné à tous. Nous sommes venus avec l'esprit de gagner dès l'entame de ce match, et voilà le résultat. L'équipe adverse n'a pas démerité même comme le score avait un grand écart c'est une très grande équipe. Nous sommes très contentes de notre victoire nous avons travaillé dur.



**2<sup>EME</sup> EDITION**

**DEVENEZ  
STARTUPPER DE L'ANNEE  
ET GAGNEZ LE SOUTIEN DE TOTAL**

**SOUMETTEZ VOTRE PROJET SUR  
[startupper.total.com](http://startupper.total.com)**

**TOTAL**  
Committed to Better Energy

**Les idées ont besoin d'énergie pour grandir.**

**Vous êtes jeune entrepreneur? Vous avez un projet et vous y croyez?**

Alors, n'attendez plus! Soumettez votre candidature sur [startupper.total.com](http://startupper.total.com). Un jury nommera les 3 meilleurs projets de l'année de votre pays et mettra en lumière son Coup de Cœur Féminin. Tentez de gagner le label STARTUPPER DE L'ANNÉE 2019, une aide financière, de la visibilité et un accompagnement pour votre projet\*.

\*Voir règlement sur [startupper.total.com](http://startupper.total.com)

[startupper.total.com](http://startupper.total.com)